

SICAV L'EPARGNANT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV l'EPARGNANT , qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV EPARGNANT au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV EPARGNANT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV EPARGNANT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que :

1. Nous n'avons pas pu vérifier la conformité des placements monétaires de la SICAV EPARGNANT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en l'absence de communication d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'État, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'État.

Tunis, le 28 janvier 2021

Le Commissaire aux comptes :

Fathi Saidi

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	<u>187 356 741</u>	<u>187 491 320</u>
Obligations et valeurs assimilées		187 356 741	175 471 289
Titres OPCVM		-	12 020 031
Placements monétaires et disponibilités		<u>27 566 251</u>	<u>53 157 629</u>
Placements monétaires	5	4 177 564	43 394 506
Disponibilités		23 388 686	9 763 123
Créances d'exploitation	6	<u>252 395</u>	<u>450 779</u>
TOTAL ACTIF		<u>215 175 387</u>	<u>241 099 728</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	434 521	439 860
Autres créditeurs divers	8	29 172	53 309
TOTAL PASSIF		<u>463 693</u>	<u>493 169</u>
ACTIF NET			
Capital	9	203 770 317	228 156 242
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2 976	844
Sommes distribuables de l'exercice		10 938 401	12 449 472
ACTIF NET		<u>214 711 694</u>	<u>240 606 559</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>215 175 387</u>	<u>241 099 728</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Revenus du portefeuille-titres	10	2 866 233	11 021 647	2 417 363	9 042 270
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 866 233	11 021 647	2 417 363	9 042 270
Revenus des placements monétaires	11	584 541	3 688 403	1 201 496	5 105 175
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 450 774	14 710 050	3 618 858	14 147 445
Charges de gestion des placements	12	-338 203	-1 309 032	-310 689	-1 149 919
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 112 571	13 401 019	3 308 169	12 997 526
Autres produits		27 133	41 935	24 369	209 598
Autres charges	13	-69 059	-292 266	-76 358	-285 377
Contribution Sociale de Solidarité		-200	-200	-	-200
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 070 445	13 150 487	3 256 180	12 921 547
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 460 754	-2 212 087	-928 650	-472 075
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 609 691	10 938 401	2 327 529	12 449 472
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 460 754	2 212 087	928 650	472 075
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-37 966	36 300	231 613	329 689
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		253 408	663 495	133	311 110
Frais de négociation de titres		-19 658	-43 990	-7	-2 113
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 266 229	13 806 292	3 487 918	13 560 233

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 266 229	13 806 292	3 487 918	13 560 233
Résultat d'exploitation	3 070 445	13 150 487	3 256 180	12 921 547
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(37 966)	36 300	231 613	329 689
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	253 408	663 495	133	311 110
Frais de négociation de titres	(19 658)	(43 990)	(7)	(2 113)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(12 447 860)	-	(13 785 644)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(29 615 453)	(27 253 297)	(14 865 574)	(2 723 867)
Souscriptions				
- Capital	29 976 775	161 340 774	67 888 264	170 054 733
- Régularisation des sommes non distribuables	70 547	202 874	151 057	255 921
- Régularisation des sommes distribuables	1 455 983	3 415 891	3 319 048	5 522 885
Rachats				
- Capital	(58 059 393)	(186 275 485)	(81 776 486)	(172 279 181)
- Régularisation des sommes non distribuables	(142 980)	(309 892)	(199 707)	(283 323)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 916 384)	(5 627 458)	(4 247 750)	(5 994 902)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(26 349 224)	(25 894 865)	(11 377 656)	(2 949 279)
ACTIF NET				
En début de période	241 060 918	240 606 559	251 984 215	243 555 838
En fin de période	214 711 694	214 711 694	240 606 559	240 606 559
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	2 333 976	2 302 212	2 442 727	2 324 718
En fin de période	2 050 608	2 050 608	2 302 212	2 302 212
VALEUR LIQUIDATIVE	104,706	104,706	104,511	103,230
TAUX DE RENDEMENT	1,38%	6,67%	1,31%	4,19%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire et de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB» et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV L'EPARGNANT » est confiée à la société « STB FINANCE » à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Évaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date .

En conséquence, les placements en obligations sont évaluées au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société détient au 31 décembre 2021 :

- Une seule ligne de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le premier janvier 2018 (BTA 11/2030). Elle est valorisée à sa valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.
- Une ligne de la BTA « juillet 2032 ». Elle est valorisée aussi à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données, présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

3.3-Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Traitement des opérations de pension livrée

• Titres mis en pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• Titres reçus en pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3.6-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 194.055.983 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/12/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		179 842 331	187 356 741	87,26%
Obligations de sociétés		66 651 377	69 476 325	32,36%
AB SUB 2010	30 000	798 900	814 029	0,38%
AB SUB 2010	20 000	532 600	542 686	0,25%
AMENBANK 2009 A	20 000	399 200	403 587	0,19%
AMENBANK A 2008	15 000	199 935	206 315	0,10%
AMENBANK B 2008	25 000	875 000	905 071	0,42%
AMENBANK2009 B	30 000	598 800	607 351	0,28%
AMENBANK 2017 SUB A	50 000	960 392	1 026 824	0,48%
AMENBANK SUB 2021-1	10 000	1 000 000	1 047 964	0,49%
AIL 2015-1 B	15 000	300 000	307 588	0,14%
ATBSUB2009 B1	10 000	300 000	308 433	0,14%
ATL SUB 2017	7 000	420 000	425 527	0,20%
ATL SUB 2017	5 000	300 000	303 948	0,14%
ATL 2014-3 C	10 000	200 000	211 112	0,10%
ATL 2014-3 C	10 000	200 000	211 112	0,10%
ATL 2014-3 C	20 000	400 000	422 225	0,20%
ATL 2015-1 C	30 000	600 000	617 653	0,29%
ATL 2016-1 C	30 000	1 200 000	1 238 117	0,58%
ATL 2017-1 C	20 000	1 200 000	1 259 699	0,59%
ATL 2017-1 C	30 000	1 800 000	1 889 548	0,88%
ATTIJARI BANK SUB 2015	50 000	1 000 000	1 010 192	0,47%
ATTIJARIBANK SUB 2017 A	3 000	60 000	62 083	0,03%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	30 000	1 200 000	1 232 614	0,57%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	20 000	400 000	417 301	0,19%
ATTIJARI:LEASING 2016-2	3 000	180 000	189 384	0,09%
ATTIJARI/LEASING 2015-1	7 000	140 000	146 055	0,07%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	200 000	205 436	0,10%
ATTIJARI.LEASING 2016-1	5 000	200 000	205 436	0,10%
BH 2009 A	20 000	460 000	460 000	0,21%
BH SUB 2015 B	50 000	1 000 000	1 035 507	0,48%
BH SUB 2016-1 B	50 000	2 000 000	2 078 575	0,97%
BH SUB 2015 B	50 000	961 151	1 019 754	0,47%

BH F SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 063 211	0,50%
BH V SUB 2019-1 C	10 000	1 000 000	1 054 202	0,49%
BH SUB 2018/1 A V	25 000	1 000 000	1 046 009	0,49%
BH SUB 2018-1 CA TF	10 000	400 000	417 214	0,19%
BH SUB 2019/1 B F	15 000	1 500 000	1 593 896	0,74%
BH SUB 2021-2	20 000	2 000 000	2 029 120	0,95%
BNA SUB-2018/1 A V	25 000	1 000 000	1 025 801	0,48%
BNA 2009 SUB	28 000	558 880	576 607	0,27%
BNA SUB 2017-1 B	50 000	3 000 000	3 108 720	1,45%
BNA SUB A 2018-1	10 000	400 000	410 343	0,19%
BNA SUB A 2018-1	15 000	600 000	615 515	0,29%
BNA SUB A 2018-1	7 500	300 000	307 757	0,14%
BNA SUB A 2018-1	7 500	300 000	307 757	0,14%
BTE 2011 B	10 000	550 000	574 486	0,27%
BTE 2016 B	50 000	3 000 000	3 168 789	1,48%
BTK 2009 C	10 000	266 300	278 941	0,13%
CIL 2016/2	10 000	200 000	210 488	0,10%
CIL 2016/2	15 000	300 000	315 732	0,15%
CIL 2017-1	5 000	100 000	103 115	0,05%
CIL 2017-1	2 000	40 000	41 246	0,02%
HL 2015-1 B	20 000	400 000	416 861	0,19%
HL 2015-2 B	40 000	1 600 000	1 676 530	0,78%
HL 2016-2 B	5 000	200 000	201 136	0,09%
HL 2017-1 B	20 000	1 200 000	1 266 895	0,59%
HL SUB 2015-1	10 000	200 000	201 250	0,09%
HL 2017-2 B	30 000	1 800 000	1 853 888	0,86%
HL 2017-2 B	2 842	170 520	175 625	0,08%
HL 2015-2 B	2 000	79 760	83 670	0,04%
HL 2016-2 B	5 000	200 000	201 136	0,09%
HL 2017-03 B	20 000	1 600 000	1 698 078	0,79%
HL 2017-1 B	20 000	1 200 000	1 266 895	0,59%
MEUBLATEX 2015 B	9 000	360 000	371 397	0,17%
MEUBLATEX 2015 B	1 000	39 920	41 207	0,02%
MEUBLATEX2015 C	1 000	39 920	41 207	0,02%
STB 2008/2	50 000	1 250 000	1 306 274	0,61%
STB 2008/2	20 000	508 800	529 399	0,25%
STB 2020-1 C FIXE	50 000	5 000 000	5 312 219	2,47%
STB SUB-2019/1 A F	3 321	203 245	204 593	0,10%
STB 2008/2	8 000	194 000	204 196	0,10%
STB 2010/1 CB	10 000	251 654	262 959	0,12%
TL 2015-1 B	30 000	600 000	623 744	0,29%
TL 2015-2	20 000	800 000	841 039	0,39%
TL 2015-2	10 000	400 000	420 519	0,20%
TL 2016-1 B	30 000	1 200 000	1 255 036	0,58%
TL SUB 2015 B	20 000	400 000	412 813	0,19%

TL SUB 2016	20 000	1 200 000	1 262 972	0,59%
TL 2017-1 B	10 000	600 000	621 233	0,29%
TL 2015-1 B	2 000	40 000	41 583	0,02%
TL 2017-1 CA TF	3 000	60 000	62 055	0,03%
TL SUB 2015 B	2 750	55 000	56 762	0,03%
UIB 2009-1 B	40 000	798 400	814 473	0,38%
UIB 2009-1 C	20 000	800 000	817 130	0,38%
UIB 2011-1 B	20 000	1 000 000	1 017 536	0,47%
UIB SUB 2015 B	20 000	400 000	412 888	0,19%
UIB SUB 2015 B	10 000	200 000	206 444	0,10%
UIB SUB 2016	40 000	2 400 000	2 541 633	1,18%
UIB SUB 2016	25 000	1 500 000	1 588 521	0,74%
UIB 2012-1 C	5 000	99 000	104 458	0,05%
Obligations de L'Etat		50 553 125	52 060 920	24,25%
EMPRUNT NATIONAL 2014 C	55 000	2 053 125	2 110 483	0,98%
EMPRUNT NATIONAL 2021 B	70 000	7 000 000	7 247 075	3,38%
EMPRUNT NATIONAL 2021 C	20 000	20 000 000	20 713 951	9,65%
EMPRUNT NATIONAL 2-2021 C	10 000	10 000 000	10 247 737	4,77%
EMPRUNT NATIONAL 2-2021 B	90 000	9 000 000	9 220 458	4,29%
EMPRUNT NATIONAL 3-2021 B	25 000	2 500 000	2 521 216	1,17%
Bons du trésor assimilables		62 637 829	65 819 495	30,65%
BTA 04-2024	17 700	17 084 100	18 158 978	8,46%
BTA 03-2026	7 000	6 790 000	7 190 723	3,35%
BTA 01-2024	3 000	2 880 000	3 105 262	1,45%
BTA 08-2022	12 200	11 789 449	12 384 735	5,77%
BTA 10-2026	9 000	8 727 000	8 970 911	4,18%
BTA 03-2027	10 000	9 140 000	9 649 134	4,49%
BTA 07-2032	3 000	2 573 880	2 678 672	1,25%
BTA 11-2030	4 000	3 653 400	3 681 079	1,71%
TOTAL		179 842 331	187 356 741	87,26%
Pourcentage par rapport à l'actif				87,07%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 4.177.564 se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2021	% actif net
<u>Certificats de dépôt</u>		4 000 000	4 177 564	1,95%
Certificat de dépôt AIL au 23/05/2022 (au taux de 8,80%) 370 jours		4 000 000	4 177 564	1,95%
TOTAL		4 000 000	4 177 564	1,95%
Pourcentage par rapport à l'actif				1,94%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 252.395 contre D : 450.779 au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes à l'encaissement	-	-
Retenues à la source sur BTA	2 527	207 382
Retenues à la source sur obligations	89 464	82 993
Autres	160 404	160 404
Total	<u>252 395</u>	<u>450 779</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 434.521 contre D : 439.860 au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Gestionnaire	89 731	79 329
Dépositaire	106 713	108 996
Commission de distribution	238 077	251 535
Total	<u>434 521</u>	<u>439 860</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 29.172 contre D : 53.309 au 31/12/2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Conseil du Marché Financier (CMF)	19 898	22 926
Retenue à la source	8 143	20 751
Autres (TCL)	1 131	9 632
Total	29 172	53 309

*

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier Janvier au 31 décembre 2021, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	228 156 242
Nombre de titres	2 302 212
Nombre d'actionnaires	2 957

Souscriptions réalisées

Montant	161 340 774
Nombre de titres émis	1 628 011
Nombre d'actionnaires nouveaux	127

Rachats effectués

Montant	(186 275 485)
Nombre de titres rachetés	(1 879 615)
Nombre d'actionnaires sortants	(403)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	36 300
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	663 495
Régularisation des sommes non distribuables	(107 018)
Frais de négociations de titres	(43 990)

Capital au 31-12-2021

Montant	203 770 317
Nombre de titres	2 050 608
Nombre d'actionnaires	2 681

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2021 au 31/12/2021 à D : 2.866.233 contre D : 2.417.363 pour la période allant du 01/10/2020 au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 100 842</u>	<u>4 804 934</u>	<u>1 350 727</u>	<u>6 262 119</u>
- Intérêts	1 100 842	4 804 934	1 350 727	6 262 119
<u>Revenus des OPCVM</u>	<u>=</u>	<u>665 360</u>	<u>=</u>	<u>=</u>
- Dividendes	0	665 360	-	-
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>1 765 391</u>	<u>5 551 354</u>	<u>1 066 635</u>	<u>2 780 152</u>
- Intérêts (BTA et emprunt national)	1 765 391	5 551 354	1 066 635	2 780 152
TOTAL	2 866 233	11 021 647	2 417 363	9 042 270

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2021 au 31/12/2021 à D : 584.541 contre D : 1.201.496 pour la période allant du 01/10/2020 au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Intérêts des prises en pension livrée	177 770	1 094 567	-	-
Intérêts des comptes à terme	3 585	809 745	629 667	2 780 206
Intérêts des certificats de dépôt	403 187	1 784 091	571 829	2 324 969
TOTAL	584 541	3 688 403	1 201 496	5 105 175

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2021 au 31/12/2021 à D : 338.203 contre D : 310.689 pour la période allant du 01/10/2020 au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	247 935	924 523	209 816	776 569
Rémunération du dépositaire	45 134	192 254	50 437	186 675
Commission de distribution	45 134	192 254	50 437	186 675
TOTAL	338 203	1 309 032	310 689	1 149 919

Note 13 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2021 au 31/12/2021 à D : 69.059 contre D : 76.358 pour la période allant du 01/10/2020 au 31/12/2020 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2021	Période du 01/01 au 31/12/2021	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
Redevance CMF	60 178	256 339	67 249	248 900
TCL	8 729	35 764	9 107	36 440
Autres	151	163	2	37
TOTAL	69 059	292 266	76 358	285 377

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

La gestion de la "SICAV L'EPARGNANT" est confiée à la société STB FINANCE à partir du 16 juillet 2020 en remplacement de la société « STB MANAGER ». STB FINANCE est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en TTC de 0,312% l'an, calculé sur la base de l'actif net. Cette rémunération a été ramenée à 0,412% TTC l'an depuis le 01/07/2021 conformément aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 23/03/2021.

Les honoraires du commissaire aux comptes sont supportés par le gestionnaire.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération en TTC est égale à 0,075% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Par ailleurs, la STB est chargée de la distribution de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération en TTC de 0,075% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.